

# SAINT-PIERRE-DU-CHAMP

## Bulletin Municipal n°36

### LE MOT DU MAIRE



Pour la parution du premier bulletin municipal de notre mandature, je voudrais tout d'abord remercier les personnes qui nous ont fait confiance lors de l'élection municipale et vous dire que nous ferons notre maximum pour assurer le bon fonctionnement de la commune. En effet, je peux vous assurer que nous allons travailler en toute sincérité, transparence et que toutes les décisions qui seront prises seront débattues et approuvées par mon conseil municipal. Le rôle du maire est de faire exécuter les décisions du conseil et non de faire sa propre politique. Nous avons décidé de mettre deux conseillers par village pour faciliter le contact et être plus à l'écoute

des habitants pour répondre du mieux possible à leurs besoins. Notre budget a été voté à 9 voix pour contre 2 non. Différents travaux ont été chiffrés et retenus pour leurs réalisations pendant l'année. Vous retrouvez le détail dans l'annexe budget qui se trouve dans ce bulletin. Tous les travaux que nous allons engager et les travaux antérieurs qui n'étaient pas finis de payer (place du bourg) n'engendreront pas d'augmentation d'impôts et seront financés par des fonds propres et non par de nouveaux emprunts.

Cette année il est vrai que l'on pourrait peut-être faire plus, mais il faut être très vigilants car les dotations d'état doivent baisser de 30% aux environs de 2017, la vigilance et la prudence sont de mise. Les travaux du bourg sont enfin terminés malgré de nombreuses mauvaises surprises. Nous pouvons apprécier la traversée du bourg et la fontaine que nous avons mise en fonction. Je tiens à remercier particulièrement l'entreprise Boutin qui a su faire preuve de réactivité face à tous ces problèmes.

La gendarmerie nous signale la divagation de nombreux chiens dans la commune, alors vigilance.

Je tiens à prévenir de la surveillance de l'administration en ce qui concerne les constructions dans la commune en particulier, donc je vous invite à faire automatiquement une demande de permis de construire ou d'autorisation de travaux quels que soient vos projets.

Des travaux sur nos routes et chemins ont été réalisés : pour les chemins, cela a représenté 2 mois de travail et pour les routes une somme importante, donc je vous demande un peu de civisme pour respecter ces ouvrages.

Suite à plusieurs demandes d'anciens de St Pierre, je me suis entretenu avec l'Abbé BEST pour une cérémonie de commémoration du 70<sup>ème</sup> anniversaire du passage des

Allemands (6/7/44) ; ce qu'il a accepté avec plaisir. Au nom de la municipalité je le remercie vivement pour ce bel hommage rendu.

Des bénévoles proposent d'ouvrir un atelier pour des travaux manuels : tricots, peinture, broderie, etc..., si vous êtes intéressés donnez vos coordonnées à la mairie, vos idées et souhaits seront les bienvenus.

Je félicite tous les jeunes qui ont eu de la réussite dans leurs examens.

Je vous souhaite un bon été, de bonnes vacances à tous et à toutes et bonne lecture.



*Le Maire,*  
**D. DANTONY.**

## COMITE DES FETES

La motivation des membres du comité des fêtes ne s'étioule pas, bien au contraire !! Ce printemps, avec l'aide de bénévoles de Roche-en-Régnier, de Beaune-sur-Arzon, de Saint-Georges-Lagricol et de la région Lyonnaise ils ont organisé le concert du groupe MOTEL dans un cadre idyllique en pleine nature. Les longs mois de préparation, l'investissement humain ont payé. Le concert fut, selon les retours, une totale réussite. Il manquait quelques spectateurs, mais le plus important est la satisfaction de ceux et celles qui sont venus. A refaire. Au marché des arts et du terroir/vide grenier du 6 juillet, ni les prévisions météo orageuses, ni les travaux dans le bourg rendant chaotique l'accès n'ont découragé les exposants qui sont venus nombreux. Les chalands l'étaient moins.



### **Dates à retenir :**

- La vogue annuelle, les 23, 24 et 25 août avec son traditionnel bal et repas du samedi et du dimanche en soirée ; sa retraite au flambeau et le défilé de chars et vélos fleuris ; ses spectacles de marionnettes, de catch ; le feu d'artifice offert par la municipalité. Les festivités se termineront autour de la soupe aux choux, après le concours de pétanque.
- La foire aux chèvres le 9 novembre ;
- Un Concours de belote le 21 décembre - Réveillon de la Saint Sylvestre, le 31 décembre.

## ASSOCIATION LE COUVIGE DE L'HERM

Notre association vit maintenant depuis 18 mois et nous pouvons donc faire un premier bilan. L'objectif principal que nous nous étions fixé la première année, le nettoyage du lavoir, a pris une bonne tournure et il ne passe pas inaperçu auprès des promeneurs ! Il faut maintenant que nous gardions notre enthousiasme pour l'entretenir. Notre événement marquant de 2014 a été l'organisation de la soirée théâtre du 24 mai avec la représentation de la pièce "Le Casimir de la Léonie" de la troupe "Viens voir les comédiens" qui a eu le succès escompté et qui a permis de faire connaître l'association. Notre objectif prioritaire maintenant est de s'occuper très rapidement de notre chapelle qui donne des signes de "fatigue" et qui réclame quelques travaux d'urgence. A ce propos, tous les dons seront les bienvenus ! Bon été à tous.

## Pour le RENOUEVEAU SAINT PIERRE, La saison 2013/2014 s'est terminée par la montée en 2ème Division.



Après avoir dominé sa poule tout au long de la saison, notre équipe a bien terminé le travail le 1er juin en surclassant nos sympathiques voisins de Saint André, et s'ouvrant ainsi les portes de l'échelon supérieur. Pour cela 13 victoires, 2 matchs nuls, 1 seule défaite, 87 buts marqués, 14 encaissés, goal-avéage +73.

Sur les quatre poules de 3ème division, une seule équipe a fait mieux que nous en terminant invaincue avec une meilleure défense : 12buts ; mais nous avons la meilleure attaque et le meilleur goal-avéage. BRAVO à toute l'équipe de joueurs, ils ont su présenter une formation compétitive malgré les absences, les blessures.

BRAVO pour l'état d'esprit affiché par l'ensemble du groupe, en 2ème division il faudra être encore plus collectif, plus solidaire et plus constant.

Le 30 mai nous avons investi le site de La Rochelambert, certains se sont testés sur le parcours « accrobranche » de Canopy, d'autres ont visité le château. Puis tous se sont retrouvés pour l'Assemblée Générale 2014 suivie d'un excellent repas au camping qui a clôturé cette demi-journée.

Lors de cette réunion, nous avons parlé de la saison 2014/2015 et surtout de l'effectif car 14 clubs en 2ème division, cela représente 26 matchs plus ceux des coupes de la Haute Loire et Régis Fay. Il faudra plus de joueurs pour faire face à la longueur de la saison. Nous espérons 4 nouveaux licenciés. Eric Rodier nous quitte

pour prendre une retraite sportive, c'était notre capitaine, joueur exemplaire pour tous nos jeunes, coach à l'occasion. Nous le regretterons pour son esprit de compétiteur se donnant à fond pour son équipe. Nous lui souhaitons bonne continuation. Nous avons abordé d'autres sujets concernant la vie du club et aussi sa participation aux évènements de la commune.

L'été est là, profitons de ces longues journées pour recharger les batteries pour la saison prochaine. Bonnes vacances à tous et en ces temps de coupe du monde « Allez les Bleus », en septembre ce sera « Allez les Jaunes ».

## **CLUB DES AMIS DE LA BERGUE**

Le club des « Amis de la Bergue » est là pour faire se rencontrer les aînés dans la salle des associations, organiser des manifestations (concours de belote, thés dansants) qui animent la commune, et aide au financement des sorties pour tous les adhérents.

Le 2 mars, c'était le concours de belote pour remplacer celui du 24 novembre 2013 qui avait été annulé à cause de la « burle » qui soufflait sur le plateau.

Le 4 février, nous avons rendu visite à nos collègues de Malrevers pour déguster les bugnes. Le 28 février, 5 adhérents ont profité du car organisé par le club de St André-de-Chalencon, pour rejoindre Blavozy et participer à la grande cause Rétina. Le 13 avril, c'était le concours de belote du printemps qui nous réunissait.

Le 29 avril, nous avons replongé dans notre enfance avec le cirque Zavatta, à Vals-près-le Puy " Hommage à Achille Zavatta". Nous étions 31 personnes et plusieurs mamies étaient accompagnées d'enfants. Petits et grands sont tous rentrés enchantés du spectacle.

Le jeudi 15 mai, nous étions 25 à partir pour un repas à la ferme auberge "Le Pisé" à Marsac-en-Livradois. C'est une exploitation familiale, de 25 vaches, qui transforme tout le lait en fromage. Leur spécialité est "le fromage affiné dans le foin". Ils élèvent artisanalement une douzaine de porcs qu'ils transforment. Quant à la basse-cour elle est élevée en liberté. L'après-midi nous avons découvert leur mièlerie.

Sur le retour nous avons fait une halte aux jardins de la terre à Arlanc.

Le 4 juin, c'était la journée de la forme à Vorey, et quelle forme! 3 adhérents ont participé à la marche de 10 kilomètres et 5 à celle de 5 kilomètres. Les 10 autres sont venus nous rejoindre pour prendre le repas à la salle polyvalente de Vorey avec ceux de L'Emblavez.

Le 22 juin, le thé dansant animé par Noël Michel a attiré plus de 100 danseurs à la salle des fêtes de St Pierre.

D'autres sorties sont prévues au 2ème semestre, et pour ceux qui sont intéressés pour s'inscrire au club, voici le numéro de la présidente : 04.71.03.78.07.

## **INSTINCT D'ARC**

Après une journée très réussie le 15 juin dernier lors du 3ème Ouf Trophée sur le parcours 3D (merci à Évelyne & Hubert CATHAUD) et le stade de foot (merci au RSP) sur lequel petits et grands ont pu s'initier au Tir à l'Arc, nous remercions les bénévoles grâce à qui cette journée fut très appréciée de tous.

En effet, 24 équipes participantes (le double de l'an dernier) venues de notre département mais aussi de la Loire, de la Lozère, de la Drôme et même du Var, toutes prêtes à refaire le déplacement l'an prochain tant le parcours, l'accueil et la convivialité ont été particulièrement remarqués. Ainsi que l'ont signalé Georges BOIT et Didier DANTONY, cet événement est une belle vitrine tant pour notre département que pour notre commune. Félicitations à Jonathan et Alex pour leur 4ème place sous les couleurs de notre club.

Le 22 juin, une équipe de cinq archers s'est déplacée sur le parcours de Costaros afin de disputer une compétition départementale et quatre sont rentrés avec la 1ère place départementale de leur catégorie lors de cette rencontre. Félicitations à nos champions.

La saison 2013-2014 se termine donc en beauté pour le club Instinct d'Arc.

Nous vous rappelons que les entraînements ont lieu à la salle multi-activités (gracieusement mise à disposition par la municipalité) les mardis soir de 18H à 19H30 pour les enfants, puis de 19H30 à 21H pour les adultes. Et les soirs de beau temps sur le terrain (prêté et entretenu gracieusement par la mairie) à côté du stade de foot.

Pendant les petites vacances scolaires et pour les non licenciés, les séances d'entraînement sont ouvertes au tarif de 8€ et sur réservations préalables.

La saison 2014-2015 reprendra le mardi 9 septembre, aussi n'hésitez pas à contacter Jean-Jacques LE BOZEC dit « Loulou » au 04.71.03.47.46 pour tous renseignements complémentaires.

Nous vous espérons nombreux pour compléter les 19 licenciés venant aussi bien de notre commune, que de l'Emblavez mais aussi de Bellevue la Montagne et La Chaise-Dieu.

Bonnes vacances à tous et à la rentrée.

## CREATION DE L'ASSOCIATION DES HABITANTS DE MALIVERNAS

Courant juin, une quinzaine d'habitants du village de Malivernas réunis en assemblée générale ont créé " L'ASSOCIATION DES HABITANTS DE MALIVERNAS ".

Cette association a pour objectifs principaux la défense de la section de Malivernas, les droits des habitants sur ces biens collectifs sectionnaux et de représenter leurs intérêts communs.

Mais elle s'est aussi fixée comme but de protéger et conserver le cadre de vie du village, de préserver son environnement et ses espaces naturels de toutes formes de nuisances et de pollutions.

Le bureau se compose de : président Jean Cayuela, vice président François Ansoud, secrétaire Huguette Zinutti, trésorier Benjamin Paire, et de Dominique Giroux, Marc Grasset, Gabriel Ollier, Josiane Poinat.

Contact : par mail malivernas@sfr.fr ou auprès de l'un des membres du bureau.

## LES ANCIENS COMBATTANTS



*au Puy de Dôme*

Vendredi 17 janvier les anciens combattants tiraient les rois à la salle des réunions. Dix-sept adhérents avaient répondu à l'invitation. Des absents pour des raisons de santé, de voyage, d'éloignement manquaient. Le dimanche 16 mars les anciens combattants ont célébré le 52<sup>ème</sup> anniversaire de la signature des accords d'Evian devant mettre fin à la guerre d'Algérie et le mercredi 19 mars c'est au Puy qu'une délégation s'est rendue pour cette commémoration officielle. Le dimanche 27 avril les anciens combattants se retrouvaient avec leurs épouses pour partager le repas annuel au restaurant « Les Genets d'Or ». Nous étions 29, le Père BEST était notre invité.

Le dimanche 4 mai nous commémorions l'armistice du 8 mai 1945 qui mettait fin à la seconde guerre mondiale.

Quelques adhérents de l'association des anciens combattants étaient partis représenter Saint-Pierre du Champ au Pèlerinage-Rencontre National des Anciens Combattants en Algérie – Maroc et Tunisie (1952 – 1964) à Lourdes les 20,21,22,23 et 24 juin 2014. Le département de la Haute-Loire avait envoyé quatre cars à Lourdes. Vendredi 27 juin, anciens combattants de Roche-en-Régnier et de Saint-Pierre du Champ se regroupaient pour une journée voyage. Le bourg de Saint-Pierre du Champ étant en chantier c'est à Saint-Maurice que nous avons été prendre le car. Première étape Issoire où une visite guidée de l'Abbatiale Saint - Austremonie nous était proposée. . Construite au XII<sup>ème</sup> siècle en arkose de Montpeyroux ; accolée à un cloître et à d'autres bâtiments conventuels, l'église a été dégagée au XIX<sup>ème</sup> siècle. Un guide nous a expliqué les arcanes de ce chef d'œuvre de l'art roman. Seconde étape Clermont-Ferrand où sur le parking du PANORAMIQUE DES DOMES nous prenons l'apéritif apporté par nos amis de Saint-Maurice avant d'embarquer dans le train qui va nous emmener au sommet du Puy de Dôme où le déjeuner nous attend. Après le repas nous profitons, dans le temps qui nous est accordé, d'exploiter la découverte de ce site. La chaîne des Monts Dore vers le Sancy et au-delà. La ville de Clermont-Ferrand apparaît petite et la piste d'Aulnat bien ciblée. Montant les escaliers vers l'antenne, la plaine de la Limagne s'impose. Belle journée, vue splendide, nous redescendons dans ce nouveau train à crémaillère qui fonctionne parfaitement bien. Un dernier rafraîchissement et le car prend le chemin du retour.

## LES AMIS DU FOUR DE MALIVERNAS

Les amis du four de Malivernas ont commencé cette année 2014 dans la tristesse après le décès de Marcel Daudel et Pierre Ferret dit « Paillou ». Le sourire, la bonne volonté de Marcel, toujours présent, quelle que soit la corvée, la gentillesse, le savoir de Paillou notre « Maître fagot » resteront dans nos mémoires.

L'an passé, la traditionnelle choucroute, qui fut une paella, était réservée aux adhérents de l'association, le débat reste ouvert pour savoir si en 2014, ce repas hivernal perdurera mais de quelle façon ?

## GYM DETENTE

Reprise des cours le mardi 9 septembre à 14h15 à la salle des fêtes de Maisonnettes. Bonnes vacances à tous.

## UN PEU D'HISTOIRE :

### **Ceux de la classe 14 natifs de Saint-Pierre-du-Champ**

Ils étaient nés en 1894 et allaient être appelés pour le conseil de révision puis effectuer le service militaire qui était passé à une durée de trois ans. A cette époque ils étaient incorporés l'année de leurs 21 ans. Aucun d'eux ne se doutait début 1914 qu'un orage approchait et allait embraser toute l'Europe. Août 1914 les réservistes sont rappelés et les classes au service sont maintenues.

Après les hécatombes d'août on incorpore rapidement ceux de la classe 14, 20 ans au bout du fusil, vêtus souvent avec les vêtements passés à l'étuve des premiers morts. Leur sang ira en de multiples rigoles nourrir cette terre qu'ils aimaient tant et d'où ils étaient issus.

**Jousserand** Auguste né le 8 janvier 1894, agriculteur, engagé pour 3 ans le 5 octobre 1913 au 11ème régiment d'artillerie. Passé au 47ème régiment d'artillerie à pied le 3 novembre 1914 puis au 111ème régiment d'artillerie lourde le 10 mars 1918. Démobilisé le 10 septembre 1919. Décoré de la croix de guerre avec étoile de bronze.

**Dumas** Pierre né le 1er avril 1894, manœuvre, ajourné en 1914 puis reconnu bon pour le service et incorporé au 121ème régiment d'infanterie le 16 décembre 1914. Passé au 175ème régiment d'infanterie le 2 mai 1915 puis au 84ème régiment d'infanterie. Cité le 21 février 1919. *Modèle d'énergie s'est dépensé sans compter dans les circonstances les plus difficiles.* Croix de guerre avec étoile de bronze. Démobilisé le 8 septembre 1919.

**Vasselon** Jean-Baptiste né le 4 avril 1894, employé des postes. Incorporé au 19ème bataillon du génie le 17 septembre 1914 puis au 8ème régiment du génie. Démobilisé le 7 septembre 1919.

**Avinain** Eugène Clovis né le 1er mai 1894, agriculteur, incorporé le 4 septembre 1914 au 22ème régiment d'infanterie. *Mort pour la France* le 8 janvier 1915 à Foucaucourt (Somme).

**Gagnaire** Jacques né le 2 mai 1894, agriculteur. Ajourné en 1914 et 1915. Bon pour le service et incorporé au 139ème régiment d'infanterie le 26 août 1916, au 332ème régiment d'infanterie le 5 mai 1917. Blessé le 20 août 1917 à Louvemont (Meuse). Blessé le 11 février 1918 à Régnerville (Meuse) par éclats d'obus (amputation du bras droit). Cité le 9 mars 1919. *Excellent soldat d'une conscience élevée et d'un parfait courage a été grièvement blessé en accomplissant une mission sous les tirs violents de l'ennemi.* Légion d'Honneur, Médaille militaire, croix de guerre avec palme. Pension retraite le 5 avril 1919

**Jousse** Joannès né le 28 juin 1894, négociant en bois. Incorporé le 5 septembre 1914 au 5ème régiment d'artillerie lourde, au 114ème régiment d'artillerie le 23 mars 1916, au 77ème régiment d'artillerie lourde le 1er août 1917. Cité le 9 novembre 1917. *Très bon soldat le 23 octobre 1917 sous un violent bombardement de gros calibres a continué à assurer avec le plus grand calme la manipulation des charges et la préparation des munitions, permettant ainsi à la batterie de continuer son tir.* Passé au 75ème régiment d'artillerie lourde le 1er mai 1918. Nommé 1er canonnier le 19 novembre 1917. Passé à la 3ème section de commis et ouvriers de l'armement le 23 mars 1919. Démobilisé le 9 septembre 1919.

**Solignac** Pierre né le 13 novembre 1894, agriculteur. Ajourné en 1914 puis bon pour le service et incorporé au 98ème régiment d'infanterie le 16 décembre 1914, au 16ème régiment d'infanterie le 21 mai 1915, au 201ème régiment d'infanterie le 7 juillet 1915. Blessé au pied gauche par éclat d'obus le 10 mars 1916 au ravin de la terre froide (Meuse). Passé au 84ème régiment d'infanterie le 23 janvier 1917, au 45ème régiment d'infanterie le 1er octobre 1917. *Mort pour la France* le 3 novembre 1918 à l'hôpital de Verriat (Grèce).

**Ribeyron** Joseph né le 8 décembre 1894, agriculteur. Incorporé le 6 septembre 1914 au 16ème régiment d'infanterie puis au 8ème régiment du génie le 1er octobre 1915. *Mort pour la France* le 25 octobre 1916 à Lihons (Somme).

**Bonnafet** Jean-Pierre né le 7 décembre 1894, agriculteur. Ajourné en 1914, 1915 et 1916. Bon pour le service le 6 juin 1917 et incorporé au 38ème régiment d'infanterie le 3 septembre 1917, au 359ème régiment d'infanterie le 14 juillet 1918. Blessé au Bois des Loges (Somme) le 20 août 1918. Passé au 14ème régiment d'infanterie territoriale le 5 octobre 1918. Démobilisé le 10 septembre 1919.

Pour ceux qui sont revenus les traces de ces années passées resteront marquées sur leurs corps et gravées à tout jamais dans leurs esprits. Il y a aussi une partie de leur jeunesse passée sur les champs de bataille et perdue pour toujours. Ils n'oublieront jamais.

André MARTIN.

## LE BUDGET DE LA COMMUNE

Le budget prévisionnel 2014 a été voté en Conseil Municipal le 06 mai et se compose, dans l'ensemble, ainsi :

FONCTIONNEMENT DEPENSES 486 000€  
RECETTES 486 000€

	FONCTIONNEMENT DEPENSES
Ch.courantes (électricité, cantine, assurance., ram. scolaire, TF...)	145 000 31%
Ch.de personnel, cotisations	97 000 20%
Ch. financières (int.emprunts)	17 000 03%
Vir à section investissement	137 633 28%
Autres (indemnités élus, cot. SDIS, subventions,...)	89 367 18%
<b>TOTAL</b>	<b>486 000</b>

INVESTISSEMENT DEPENSES 396 000€  
RECETTES 396 000€

	FONCTIONNEMENT RECETTES
Produits des services (cantine, concessions cimetièrè,...)	7 000 01%
Remb.ch. de personnel	6 000 01%
Dot. et subv.(DGF, dép,...)	267 000 56%
Impôts et taxes	181 000 37%
Autres (ramassage scolaire, location bâtiments,...)	25 000 05%
<b>TOTAL</b>	<b>486 000</b>

	INVESTISSEMENT DEPENSES
Déficit antérieur reporté	134 718.02 34%
Dép.imprévues et op. patrimoine	34 302.56 09%
Remb.capital emprunts	44 600.00 11%
<b>TRAVAUX :</b>	182 379.42 46%
Traversée du bourg 50114.02	(restes à réaliser et nouveaux programmes)
Cimetière 8200	
Ecl.public bourg 18395.40	
Voirie 92000	
Gîte vermoyal 9400	
Autres 4270	
<b>TOTAL</b>	<b>396 000</b>

	INVESTISSEMENT RECETTES
Dotations et subventions	241 889.87 61%
Vir. section fonctionnement	137 633.00 35%
Op.patrimoine et produits des cessions	16 477.13 04%
<b>TOTAL</b>	<b>396 000</b>

## LE CONSEIL MUNICIPAL

NOM Prénom	Adresse	Conseiller des villages de	Membre Commissions (liste non exhaustive)
<b>DANTONY Didier Maire</b>	<b>5 Rue du Montat Vermoyal</b>	malivernas/villeneuve/le bourg/le breuil/margoël	Président de chaque commission
SERVEL Pierre 1 <sup>er</sup> Adjoint	2 Place de l'Eglise Le Bourg	malivernas/villeneuve/le bourg/le breuil/margoël/vermoyal/leysac	Travaux, Finances, Sécurité
MARAND Irène 2 <sup>ème</sup> Adjointe	13 Nolhac	malivernas/villeneuve/le bourg/le breuil/margoël	CCAS, Finances, Agriculture, Ecole
DELFORGE Martial 3 <sup>ème</sup> Adjoint	12 Rue de l'Assemblée Leyssac	vermoyal/leysac	Finances, Petit Patrimoine
CHEVALIER Odile	5 Tanaüs	les terrasses/la breurette/le monteil/l'herm	CCAS, Sécurité, Ecole
COIFFIER Florent	10 Route de Poussac Le Bourg	arsac/lachaud d'arsac/besse/nolhac	Travaux, Agriculture
FERRET Stéphane	23 Route de Poussac Le Bourg	les terrasses/la breurette/le monteil/l'herm	CCAS, Agriculture
GRASSET Marc	2 Malivernas	montpeyroux/le pinet/tanaüs/cheysac/la mongie	Travaux, Agriculture, Ecole
MALLEYS Marie	21 Arzac	arsac/lachaud d'arsac/besse/nolhac	CCAS, Finances, Ecole
ROGUES Guy	12 Route de Poussac Le Bourg	/	Sentiers de randonnées
VASSELON Sylvain	11 Besse	montpeyroux/lepinet/tanaüs/cheysac/la mongie	Travaux, Sécurité, Petit Patrimoine

## DU COTE DE LA BIBLIOTHEQUE

Les bénévoles de la bibliothèque de Saint Pierre du Champ (Myriam Barrier, Martine Feuillet, Martine Maroi et Marie Malley) vous rappellent les horaires de son ouverture : les mardis et vendredis de 9h à 12h. De nouveaux livres sont arrivés. Les enfants peuvent venir, la lecture des livres sera faite aux plus jeunes. Nous vous attendons nombreux.

## REUSSITE AUX EXAMENS

**CAVAILLES** Jean-Loup *Vermoyal* **BTS Ferronnerie d'Art**    **DUPONT** Clément *Vermoyal* **BAC STAV op.aménagement**  
**CHAMPAGNAC** Julie *Arsac* **Brevet des Collèges M. Bien**    **DUPONT** Julien *Vermoyal* **CAP Décorateur Verre**  
**DANTONY** Delphine *Vermoyal* **CAP Cuisine**    **TRIOULEYRE** Dylan *Tanaïs* **CAP Boulangerie**

## RAMASSAGE FERRAILLES ET ENCOMBRANTS

La traditionnelle collecte des encombrants est programmée cette année **du 1<sup>er</sup> au 5 août 2014**.

2 bennes distinctes seront déposées à Margoël :

- A déposer dans la **benne FERRAILLES** : tous les objets en fer ou métalliques : appareils électroménagers, TV, HIFI, sommiers métalliques, matériels informatiques, épaves de voitures, casseroles, cuves, tuyaux, machines agricoles, etc etc
- A déposer dans la **benne ENCOMBRANTS** : le reste de déchets de grande taille (sauf les pneus) : matelas, sommiers, canapés, fauteuils, gros déchets bois type tables, armoires, bancs, etc etc

Tous les déchets dangereux (DID) sont interdits : fûts ou bidons remplis même partiellement de tous liquides, batteries, filtres à huile, etc.

Nous comptons sur le civisme de chacun afin que cette opération se déroule sans problème et qu'elle puisse se renouveler chaque année. Nous vous demandons également de bien vouloir faire preuve d'entraide dans les villages pour les personnes qui ne peuvent amener leurs encombrants jusqu'à Margoël.

**RAPPEL** : Il est interdit de brûler de jour comme de nuit surtout du plastique ou assimilé.

**UN MOT SUR LES ORDURES MENAGERES** : Depuis le 1er juillet, l'usine ALTRIOM (entreprise VACHER à Polignac) traite 28000 tonnes de déchets par an.

Elle recycle 90% des déchets ménagers et produit du combustible avec certains plastiques.

Le prix du traitement s'élève à 105 euros la tonne. L'entreprise compte 115 salariés et doit présenter son projet en Chine.

87% des Français trient leurs déchets soit : 46,3 kgs d'emballages ménagers

30,5 kgs d'emballages de verre

15,9 kgs d'emballages légers

***Triez vos déchets.***

**POUR INFO** : L'association Roche-Environnement va tenter une action auprès du syndicat des eaux pour savoir pourquoi le prix de l'eau et de l'assainissement est le plus cher de la région et espère ainsi faire baisser le prix ou du moins arrêter l'inflation. Toutes les personnes intéressées par cette action peuvent contacter l'association pour appuyer leur démarche et laisser leurs coordonnées et avoir ainsi un retour sur l'avancement des négociations. Plus y a aura de monde, plus ils auront de poids vis-à-vis du syndicat des eaux.

## CALENDRIER DES MANIFESTATIONS SAINT PIERRE DU CHAMP

DATE	HORAIRE ET LIEU	TYPE MANIFESTATION	ORGANISATEUR
S 23 D 24 L 25/08	Dans le bourg et à maisonnettes	Vogue, concours de pétanque et soupe aux choux	Comité des Fêtes
J 18/09	9H30-11H salle des associations	Animation pour les 0-6 ans	Relais petite enfance Emblavez
V 19/09	en soirée maisonnettes	Théâtre	La Bolène
J 23/10	9H30-11H salle des associations	Animation pour les 0-6 ans	Relais petite enfance Emblavez
D 9/11	Toute la journée dans le bourg	Foire aux chèvres et repas	Comité des Fêtes
J 13/11	9H30-11H salle des associations	Animation pour les 0-6 ans	Relais petite enfance Emblavez
J 11/12	9H30-11H salle des associations	Animation pour les 0-6 ans	Relais petite enfance Emblavez
D 21/12	14H maisonnettes	Concours de belote	Comité des Fêtes
Me 31/12	Soirée à maisonnettes	Réveillon de la St Sylvestre	Comité des Fêtes

## DU COTE DE L'ECOLE PRIVEE SAINT JOSEPH

### Classe de mer à Sète

L'un des moments forts de cette fin d'année : la classe de mer. des GS au CM2 à Sète. 19 élèves de la Grande-Section au CM2, accompagnés de Sophie Tuzet, Nicole Cottier et Evelyne Rix, ont découvert les métiers de la mer ainsi que des activités propres au littoral du 16 au 20 juin. Ils étaient accueillis au centre du Lazaret et ont partagé leur séjour avec les élèves de l'école St François d'Assises de Tiranges.



### Sortie au Zoo

Parmi les 11 élèves de PS-MS restants durant la classe de mer, 8 sont allés au Parc Zoologique de Saint Martin La Plaine le vendredi 20 juin. Panthères, loups à crinière, tigres, gorilles, chimpanzés, pythons, perroquets, loups... tous étaient au rendez-vous... bien qu'ils aient eu tous envie de dormir !!



### Pique-nique de fin d'année

Mardi 1er juillet, les enfants ont profité des derniers jours d'école, plus calmes, pour aller se balader et pique-niquer. Après avoir bien marché (pas très loin, mais une jolie côte pour leurs petites jambes !) ils ont trouvé un endroit parfait pour déjeuner à l'ombre : un petit chemin dans les bois. Attirés par les éléments du bois, petits et grands se sont regroupés pour construire une cabane !

### Spectacle de fin d'année

Vendredi 4 juillet, sonnait le dernier jour d'école mais aussi celui du spectacle ! Afin de concrétiser leur projet sur les métiers, les élèves de l'école avaient préparé une comédie musicale : « les métiers revisités ». Après avoir inventé des comptines et s'être enregistrés, tour à tour ils ont mimé les principaux métiers sur ce fond musical. Le métier « danseur » était également présent puisque les maternelles, les CP-CE et les CM2 se sont produits sur scène pour présenter une danse par groupe.

Cet agréable moment s'est poursuivi par un apéritif et un repas organisés par l'Association des Parents d'Elèves (l'APEL) et partagés par une soixantaine de personnes.

A la rentrée, l'école accueillera 34 élèves. **Date de la rentrée des classes : lundi 1er septembre.** Pas de ramassage scolaire mais cantine et garderie matin et soir assurées.

**Nouveau : Blog de l'école : <http://ecolestpierreduchamp.wordpress.com>**

### ATTENTION

POUR TOUTE QUESTION OU RESERVATION DES SALLES DE MAISONNETTES, veuillez contacter Mme **DELABRE**

**Denise**, gestionnaire,

1 rue des Ecoles (Le Bourg) au **04/71/03/43/34** ou **06/52/07/43/65** jusqu'à 31/12/14



Horaires d'ouverture de la Mairie :

LUNDI  
MARDI 9h-12h  
VENDREDI

SAMEDI (élus) 10h-12h

Le présent Bulletin Municipal a été conçu par une commission composée de : Mr le Maire **DANTONY** Didier, Mmes **DELABRE** Denise, **DUPONT** Valérie, **LE BOZEC** Sylvie, **MALLEYS** Marie et Mrs **HOURTE** Alain, **MARTIN** André, **SALMON** Michel. Frappe et mise en page **COLLY** Sandrine. La Commission fait appel aux responsables d'associations et aux particuliers pour la transmission d'articles et de photos.

IPNS

DEPOT LEGAL : JUILLET 2014